



Réponses à l'avis du CSRPN

sur le projet de vidange du barrage de Labarthe (ref : 2024-03-13d-00354)

Les éléments suivants permettent d'apporter des réponses aux remarques de l'avis se basant sur les impacts liés aux travaux terrestres :

- Concernant l'entomofaune, les inventaires couvrent l'ensemble des saisons car des inventaires ont été réalisés fin mai et dans la première quinzaine de septembre, permettant ainsi de caractériser la fin du printemps et la fin de l'été.

- Concernant les chiroptères :

- Les travaux dans le tunnel auront bien lieu en septembre et octobre. Le mois de novembre concerne les travaux à l'extérieur du tunnel (cf. p 227).
- Les galeries utilisées pour la dérivation sont déjà en eau. Elles n'ont aucun intérêt pour les chauve-souris. La seule galerie non en eau sur ce périmètre est la galerie d'accès à la fenêtre F2.
- La mesure MNat-R8 est proposée car il n'y a pas de reproduction avérée dans les tunnels, les observations par des chiropterologues en juin 2023, 2024, lors de la pose et la relève de la sonde thermohygrométrique et en juillet 2024, n'ont pas montré de présence de jeunes accompagnant les femelles et de femelles gestantes. Ces observations sont corroborées par les relevés de la sonde en dehors des optimums connus ou en bas de l'optimum dans la littérature scientifique. Il n'y a donc pas de risque à mettre la bâche début juin.
- La mesure proposée d'installation de gîtes nichoirs (MNat-A1) est à l'échelle des enjeux pour les espèces.
- La perte d'habitat ne concerne que le déboisement de 2 000 m² de bois, les milieux équivalents sont situés à moins de 50 m.
- Des prospections ont bien eu lieu sur le seul bâti ancien : le local Cadène (cf. p 55 et carte p 57) ;
- Les gîtes bâtis ne seront pas modifiés.
- Parmi les espèces inventoriées, la seule qui consomme les insectes aquatiques est le Murin de Deaubenton qui peut prospecter sur plusieurs kilomètres. Comme il n'y a pas de colonie identifiée et que la retenue offre déjà peu de ressources le risque peut être considéré comme négligeable.

- Concernant l'herpétofaune : 5 campagnes d'inventaire comprenant la plateforme installation base vie ont été réalisées. Par ailleurs, cette zone est régulièrement remaniée (dépôt et reprise de matériaux par les habitants de la commune et la communauté de communes).